

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16241**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres, Arts, Humanités, Théâtres du monde Spécialité Sciences de l'Antiquité : critique des textes et représentations du monde

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur d'Académie Chancelier des Universités, Président de l'Université de Franche-Comté

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

135 Langues et civilisations anciennes, 126 Histoire, 130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut s'orienter vers les métiers de l'enseignement, de la recherche, de la documentation, et de la transmission des savoirs en langue, littérature et civilisations anciennes, et en sciences de l'Antiquité. A ce titre, il enseigne les langues, littératures et civilisations de l'Antiquité, notamment dans une perspective comparatiste, en relation avec les langues, les littératures et la civilisation contemporaines européennes, en tant que professeur des collèges et lycées, en particulier en réussissant l'un des concours de recrutement de l'enseignement en langue et littérature anciennes et en langue et littérature française, dans l'enseignement secondaire.

Il peut également initier dans l'enseignement supérieur des étudiants à ces mêmes disciplines au niveau Licence, ou enseigner au-delà de la licence s'il poursuit sa formation par un doctorat.

Préparé également à l'utilisation des outils appliqués à la recherche, dans le cadre de sa formation (littératures et histoire anciennes, paléographie, codicologie, épigraphie...), le titulaire du diplôme :

- Évalue et sélectionne des sites Web pertinents, pour les répertorier, les réorienter, les classer.
 - Utilise les principaux logiciels et exploite les différentes banques de données.
 - Rédige et synthétise les informations recueillies, maintient et administre la politique éditoriale d'un site spécialisé dans le domaine, et organise des ressources documentaires.
 - Réalise des recherches ou des études sur des sujets spécifiquement dévolus aux Sciences de l'Antiquité dans leur diversité d'objets et de méthodes (archéologie, littérature, linguistique, ...), et effectue la veille documentaire.
 - Il peut participer à un travail en équipe et contribue à l'aboutissement d'un projet de recherche commun.
- Il peut, avec la formation adéquate, s'orienter vers les métiers d'ingénieur d'étude ou de recherche en Sciences humaines et sociales et particulièrement en Sciences et Techniques de l'Antiquité.

Dans le cadre des métiers de la documentation, des archives ou bibliothèques, il peut gérer et référencer des documents portant sur l'Antiquité, créer des langages documentaires et gérer un fonds de documents imprimés, audiovisuels et numériques dans le domaine (titulaire du master « sciences de l'Antiquité », il devra présenter le concours de l'ENSSIB ou d'autres concours administratifs pour accéder à la fonction publique d'Etat ou territoriale). En tant que spécialiste des Sciences de l'Antiquité, il sait pratiquer les métiers de l'édition spécialisée dans l'Antiquité, notamment pour la conception (éditeur) et la coordination (assistant d'édition) de projets éditoriaux, en tant qu'assistant d'édition notamment.

Capacités attestées

Le titulaire du diplôme est capable de donner une traduction rigoureuse des textes grecs et latins, de réfléchir à ses choix de traduction et d'en rendre compte.

Possédant des connaissances approfondies des langues anciennes, de leur littérature, ainsi que des mondes et culture de l'Antiquité grecque et latine (notamment en histoire, histoire des idées, histoire de l'art et philosophie), il est capable de concevoir et d'organiser une réflexion scientifique originale qui s'appuie sur sa connaissance de l'étymologie, de la philologie, de l'histoire et de la polysémie des termes conceptuels utilisés dans des textes anciens ou contemporains où sont exposées des idées scientifiques, philosophiques, morales ou politiques.

S'appuyant à la fois sur sa connaissance du patrimoine culturel occidental, depuis les sources antiques, dans leur diversité et complémentarité, jusqu'aux apports des civilisations étrangères, et sur sa maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, d'au moins une langue étrangère, il est capable de connaître l'actualité de la recherche, et d'anticiper les nécessités d'un traitement pertinent des informations.

- Il est capable d'extraire rapidement des textes les informations importantes.
- Il sait gérer l'information et à la hiérarchiser.

Par sa maîtrise de la langue française et des langues anciennes, il est capable d'exposer clairement par écrit ou oralement la définition précise de ses objets d'étude, ses objectifs et les méthodes pour y parvenir.

- Il a la capacité d'évaluer la dimension sociale et culturelle de ses recherches par le décryptage des sens explicites et implicites de l'information.
- Il utilise les moyens bibliographiques et informatiques lui permettant d'organiser et de mener une recherche bibliographique.

Notamment par sa maîtrise des outils rhétoriques, stylistiques et scientifiques, il est capable d'analyser des textes littéraires, philosophiques, historiques ou politiques en en dégagant les différentes significations, en particulier en confrontant les textes avec les autres sources.

- Il maîtrise les techniques d'édition des textes antiques.
- Il rédige des documents et des rapports, de la synthèse au mémoire, selon une méthode rigoureuse et efficace.
- Il est capable d'exposer oralement avec clarté et rigueur des objectifs ou des résultats de recherche.
- Il maîtrise les outils informatiques de documentation, de stockage des archives, de traitement des données.
- Il produit et gère des données informatisées (indexation, analyse des corpus, tables de concordance)
- Il édite la recherche (édition scientifique, édition matérielle sur support papier ou informatique)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Eu égard aux compétences acquises lors de sa formation, qui excèdent celles d'une spécialité étroite, il s'orientera notamment vers les secteurs d'activités suivants :

- Professeur de Lettres classiques en collège ou en lycée
- Professeur de Lettres classiques dans l'enseignement supérieur (PRAG)
- Ingénieur d'étude ou de recherche en sciences humaines et sociales
- Enseignant chercheur ou chercheur dans l'enseignement supérieur (après poursuite en doctorat).
- Métiers de la documentation et des bibliothèques.
- Métiers de la conservation du patrimoine (bibliothèques, archives, musées).
- Métiers du livre et de l'édition : assistant d'édition, librairie.
- Métiers de la culture (encadrement, organisation de manifestations culturelles)
- Journalisme

Poursuite d'études possible : Doctorat, Préparation des concours de la fonction publique, Formation aux métiers de la recherche (ingénieur d'étude ou de recherche)

- Professeur de Lettres classiques
- Ingénieur d'étude
- Assistant libraire
- Documentaliste
- Journaliste
- Enseignant chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

E1103 : Communication

E1305 : Préparation et correction en édition et presse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master spécialité « Sciences de l'Antiquité » est accessible à tous les titulaires d'une Licence, sur dossier lorsqu'ils sont issus d'autres universités ou d'autres filières, et par entretien individuel pour les autres. L'admission peut se faire aussi par validation des acquis personnels, des études, des expériences professionnelles. Cette demande est à déposer auprès du service de la scolarité avant le début de la rentrée universitaire.

Descriptif des composantes de la certification : Le master LAHTHEM spécialité « Sciences de l'Antiquité » est conforme au système européen : la formation est validée par 20 UE de 6 ECTS chacune, d'enseignement ou de professionnalisation capitalisables (5 UE pour chacun des 4 semestres) soumises à évaluation (contrôle continu, examen, soutenance de mémoire, validation de stage). Selon sa nature, chacune des UE sanctionne un savoir théorique, linguistique, pratique ou professionnel. L'originalité de cette spécialité tient à deux facteurs :

-Le caractère mutualisable des UE entre les trois spécialités du master LAHTHEM (« Sciences des textes », « Sciences de l'Antiquité », « Théâtres du monde »), comme avec la spécialité « métiers de l'enseignement ».

- Certaines UE de la spécialité sont en outre mutualisables pour les étudiants d'histoire, de philosophie, d'histoire de l'art et archéologie (UE 3 des S1, S2, S3, et UE 1 du S2, qui constituent un parcours « Humanités » - « Regards croisés sur le monde antique » - pour les étudiants de ces autres disciplines).

Les étudiants de la spécialité « Sciences de l'Antiquité » peuvent, en accord avec leur directeur de recherche, suivre également un parcours « Regards croisés sur le monde antique » (parcours « Humanités »), commun à quatre disciplines fondamentalement complémentaires pour l'étude de l'Antiquité (les lettres classiques, l'histoire ancienne, la philosophie, l'histoire de l'art et archéologie) ; ils peuvent en effet s'inscrire à chacun des trois premiers semestres du master soit à une UE 1 mutualisée de la mention, à vocation plus littéraire, soit à une UE dispensée par des enseignants de la section d'histoire ancienne (initiation à l'épigraphie par exemple), de philosophie (philosophie antique ou en lien avec la réception de l'Antiquité) ou d'histoire de l'art et archéologie, dans le cadre des trois autres masters SHS.

L'étudiant peut ainsi construire un parcours de formation complet en « Sciences de l'Antiquité, couvrant tout le champ des études classiques (langue, littérature, histoire, philosophe, histoire de l'art). Avec accord de l'équipe pédagogique, il peut ainsi se réorienter entre spécialités à chaque semestre capitalisé. Le risque d'échec de l'étudiant est ainsi réduit.

En S4, deux types de stages sont proposés :

- l'adossément à une équipe de recherche reconnue (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, EA 4011) offre à l'étudiant un stage en laboratoire qui lui permet de bénéficier des conseils et de l'encadrement de l'équipe d'accueil ainsi que de toutes les conditions scientifiques et matérielles nécessaires à l'élaboration de son mémoire ; pour l'étudiant qui l'envisage, ce stage est une préparation au doctorat.

- les liens de l'équipe de recherche avec des professionnels notamment de l'édition scientifique et des publications (collection ISTA au sein des PUFC, lien avec la maison d'édition Les Belles Lettres) permet à l'étudiant de s'initier à l'exercice du métier auquel il se destine. Le stage peut en effet se situer dans une entreprise privée (librairie, maison d'édition, bureau d'études en documentation électronique...) ou dans un service de la fonction publique (bibliothèque, archives municipales ou départementales, musée, centre documentaire) ; à l'issue du stage, l'étudiant est tenu de produire un rapport à destination de son directeur d'études et de son employeur.

Chaque semestre est composé de 5 UE capitalisables :

Semestre 1 :

1 UE disciplinaire obligatoire mutualisée à choix : littérature française, ou en histoire ancienne, ou histoire de l'art, ou philosophie

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE obligatoire transversale en littérature française

1 UE obligatoire de méthodologie de la recherche en sciences de l'Antiquité

Semestre 2 :

1 UE disciplinaire obligatoire mutualisée à choix : littératures de l'Antiquité grecque et latine, ou histoire ancienne, ou histoire de l'art, ou philosophie

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE obligatoire transversale en sciences de l'Antiquité

1 UE obligatoire de méthodologie de la recherche en suivie individualisé

Semestre 3 :

1 UE disciplinaire obligatoire mutualisée à choix : théâtre et arts du spectacle, ou histoire ancienne, ou histoire de l'art, ou philosophie

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE disciplinaire obligatoire en langues, littératures et civilisations latine et grecque

1 UE obligatoire transversale en littérature française

1 UE obligatoire de méthodologie de la recherche en sciences de l'Antiquité.

Semestre 4 : rédaction du mémoire de recherche et/ou stage dans l'équipe de recherche de rattachement (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité ISTA, EA 4011), ou stage professionnel.

De nombreux accords existent avec des universités européennes, notamment Parme, Thessalonique, Bruxelles (ULB), Barcelone Centrale, Trente, Venise, Cagliari, Düsseldorf, Fribourg (Allemagne). Des conventions sont engagées avec les universités suisses romandes pour associer dans le cadre du master des étudiants de master et professeurs des deux pays (Fribourg, Lausanne, Neuchâtel). Organisées au sein de l'équipe de recherche, plusieurs expériences fructueuses ont déjà eu lieu (Besançon, mai 2010 ; Lausanne, septembre 2011 ; Besançon, novembre 2012).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	IDEM
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 27 juillet 2012 Numéro d'habilitation : 20081318

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 Avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

Autres sources d'information :

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté (Besançon) UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société 30-32 rue Mégevand 25000 Besançon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté 25000 Besançon

Historique de la certification :